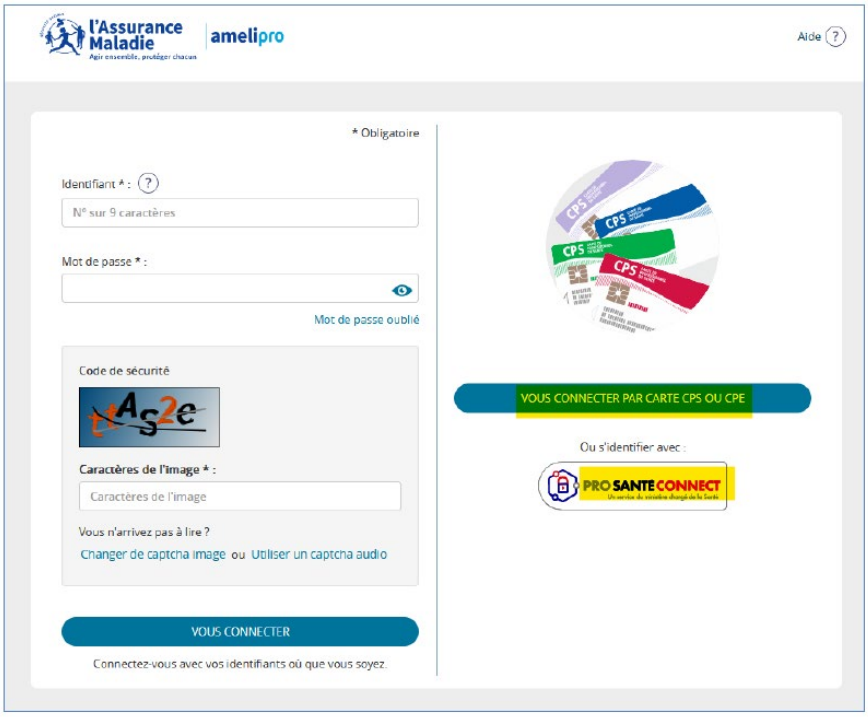
ASAFO-PHARMA : Modalités d'Accès à Amelipro

L'accès à ASAFO-PHARMA se fait via amelipro



<u>Vous êtes titulaires de la pharmacie</u> :

- Avec la CPS
- Avec la e-CPS (s'identifier avec ProSantéConnect)

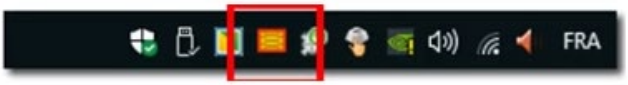
<u>Vous êtes salariés de la pharmacie</u> :

- Avec la CPE : le pharmacien titulaire doit créer une délégation en faveur de ses salariés.

  Cliquer sur l'icône Personne pour accéder à Mon Compte, puis Délégations / Créer une nouvelle délégation

1 – CONNEXION PAR CPS ou CPE (avec délégation)

Pour que la connexion par CPS ou CPE puisse se faire, le composant CRYPTOLIB doit être vert.
Ce composant permet à votre poste informatique de reconnaître et lire votre carte CPS pour votre connexion à Amelipro. En cas de problème, celui-ci a besoin d'être rafraîchi.
Vous pouvez facilement identifier un problème de cryptolib.



Si l'icône dans votre barre des tâches est entourée de rouge, cela nécessite une intervention de votre part.

<u>SOLUTION</u> : Vérifier que votre carte CPS est bien insérée dans votre lecteur, faite un clic droit sur l'icône et cliquer sur "Rafraichir"



Votre cryptolib est entouré de vert ? Cela signifie que votre CPS est bien reconnue, vous pouvez de nouveau vous connecter à Amelipro.

Si le composant Cryptolib n'est pas présent ou s'il reste rouge, nous vous invitons à contacter votre éditeur de logiciel.

2 – CONNEXION PAR e-CPS

La **e-CPS est l'équivalent de votre carte CPS au format numérique**. C'est un nouveau moyen d'authentification fort, qui permet de se connecter également à **Pro Santé Connect**, fournisseur d'identité dédié à la santé.

Pour activer votre e-CPS, vérifier dans un premier temps que les informations auprès de votre ordre sont bien à jour puis **<u>suivez ce lien</u>**

Vous pouvez également visionner directement 👉👉 **<u>cette vidéo</u>**.

Nous restons à votre disposition à l'adresse dns.cpam-doubs@assurance-maladie.fr